

S^t Étienne-du-Bois

Les nouvelles de votre commune

Été 2007



SPÉCIAL AGRICULTURE

Sommaire

1 Le mot du Maire

2 Économie

- Budget primitif 2007

4 Activité économique

- La vie rurale autrefois
- L'agriculture et la politique agricole commune
- L'informatique et l'agriculture
- Les vétérinaires
- L'installation des jeunes agriculteurs
- Épandage des fumiers, lisiers, ...
- Le patrimoine agricole de St Étienne-du-Bois
- Du côté de l'élevage à St Étienne-du-Bois
- Les partenaires agricoles
- Ils se sont installés à St Étienne-du-Bois

19 Vie associative

- Le festival de musique
- Un Festimusic au sommet !
- L'amicale des donneurs de sang

21 Ça s'est passé...

- Combien sommes-nous ?
- Incivilités ou le je-m'en-foutisme au quotidien

23 Ça va se passer...

- Les ambassadeurs du tri
- Un numéro sur chaque maison
- St Étienne-du-Bois en mouvement vers le futur

Journal municipal publié par :

La Mairie - 01370 St Étienne-du-Bois - Tél : 04 74 30 50 36 - Télécopie : 04 74 25 85 72

Tiré à : 1 100 exemplaires

Comité de rédaction : Les commissions économie et communication

Photos aériennes : Yvon Montmessin

Création/mise en pages : IDEOGRAPH' - 08 72 95 36 92

Impression : IMPRIMERIE MONTERRAT

La Commission communication remercie l'ensemble des personnes ayant contribué à l'élaboration de ce bulletin, en particulier celles et ceux qui ont accepté de nous recevoir.



LE MOT DU MAIRE

Notre premier bulletin d'été thématique en 2006 traitait de l'activité et du développement économique. Depuis, la décision de l'entreprise PIROUX INDUSTRIE d'implanter une unité à la Bergaderie, a notablement modifié la donne et éclairé l'avenir. Il va falloir agrandir la zone, être prêts pour de futures implantations.

L'agriculture est notre thème de l'été

Un sujet complexe, à la fois politique, économique et technologique. Un sujet majeur et de tous les temps, un secteur d'activité vital. Evolution climatique, pollutions, inquiétudes sur l'eau, démographie planétaire, OGM (des technologies encore mal maîtrisées, non évaluées dans leurs conséquences), Tous ces débats très actuels amènent questionnements et inquiétudes pour l'avenir.

St Etienne-du-Bois, commune rurale, avec une tradition de qualité et d'excellence, se doit de laisser toute sa place à l'agriculture dans son projet de développement.

Une agriculture à la fois riche de son passé, de ses savoir-faire ancestraux, et tournée vers l'avenir, grâce à des activités de recherche comme celles du Centre de Sélection de la Volaille de Bresse à Béchanne. La CUMA du Châtelet, la plus importante du département, permet à ses adhérents une gestion plus performante et économe de matériels et engins agricoles coûteux.

Pour une superficie communale de 2800 ha, 1920 ha sont consacrés à l'agriculture et doivent être globalement préservés, de même que les espaces naturels et boisés (750 ha). Les besoins totaux pour l'activité économique dans les vingt prochaines années peuvent être évalués à 100 ha. Au rythme de construction actuel, les besoins nouveaux pour l'habitat sur vingt ans pourraient être de 45 ha si l'on ne construit que des lotissements, ou moitié moins avec une urbanisation plus diversifiée et mieux pensée.

Ces chiffres confirment, que d'ici vingt ans St Etienne-du-Bois conservera, malgré des orientations économiques et résidentielles nouvelles, un caractère rural et une vocation agricole affirmés.

On ne peut conclure sur l'agriculture, sans évoquer André Laurent, une grande figure locale qui vient de nous quitter à 87 ans : président-fondateur de la CUMA du Châtelet, président de la Chambre de l'Agriculture de l'Ain pendant de nombreuses années, très engagé au service de l'Agriculture pendant toute sa carrière professionnelle, il a consacré toute son énergie de retraité à la promotion de la Bresse rurale d'autrefois et plus récemment à la défense d'une cohabitation raisonnée entre l'homme et son milieu naturel, au travers de l'association Maison de Pays en Bresse, dont il est resté jusqu'au bout le président très actif et inspiré.

Fêtes et culture

Des réussites récentes comme celles du Festimusic et du Festival de Musique s'ajoutent à des valeurs traditionnelles comme la Farfouille du 1er mai, la Vogue de juillet, la Paria, le Marché de Noël pour attester de la force du lien social à St Etienne-du-Bois.

Merci à tous ceux et celles qui consacrent leurs énergies et leurs talents à ces manifestations.

Développement et ouverture communautaires

Des réalisations concrètes comme le Relais Assistantes Maternelles, le multi-accueil Pom'Cannelle, le développement des ZA, mais aussi Cultures en Fête à Chavannes, la fusion annoncée des clubs de Football de Treffort et St Etienne-du-Bois, tout cela nous montre que là aussi, ça bouge !

"Je vous souhaite un été réparateur, riche en découverte et joies familiales."

Denis PERRON

Budget primitif 2007

Comme chaque année la mise en œuvre du budget nous conduit à maintenir la plus grande rigueur possible concernant les charges de fonctionnement et nous amène à un certain nombre d'arbitrages au niveau des investissements afin de ne pas dégrader la situation financière communale et ainsi conserver une capacité de développement pour les années à venir.

Après prise en compte de l'évolution des prix de l'énergie et des charges de personnel, les dépenses de fonctionnement ont été budgétées à 1 317 232,30 €, soit une augmentation de 15,3 % par rapport à l'année 2006.

Le budget de fonctionnement est équilibré en recette grâce, cette année encore, à l'augmentation des bases de Taxes d'habitation et Taxe Foncier Bâti et malgré la baisse de la dotation de la CCTER liée à la mise en service de la structure Multi-Accueil petite enfance.

Le budget prévisionnel d'investissement se monte en dépenses à 1 212 709,03 € (hors remboursement du capital des emprunts) dont 232 763,20 € de report de 2006. Outre les renouvellements habituels de matériels et réfection immobilières, il incorpore les 1ers travaux du carrefour RD1083/RD3 et des acquisitions foncières.

L'équilibre en recette est atteint principalement grâce à un auto-financement de 454 438,49 €, à des subventions d'investissement pour 162 000 € et un emprunt à réaliser proche de 540 000 €.

Quelques chiffres significatifs

Fiscalité directe

- Taux (identiques à 2006) :

| | <u>Ain</u> | <u>France</u> |
|-------------------------------|------------|---------------|
| - Taxe d'habitation : 11,40 % | 10,88 % | 14,45 % |
| - Foncier bâti : 15,04 % | 13,64 % | 18,53 % |
| - Foncier non bâti : 37,83 % | 41,92 % | 44,20 % |
- Produit fiscal attendu : 501 255 €
dont :
 - Taxe d'habitation : 249 546 €
 - Foncier bâti : 212 214 €
 - Foncier non bâti : 39 255 €
- Annuité de la dette par habitant : 162,36 €

Programme d'investissements 2007

- Mobilier et matériel : 86 872 €
- Acquisitions foncières : 175 000 €
- Extension éclairage public : 92 000 €
- Aménagements routiers et urbains : 124 400 €
- Travaux de voirie et hydraulique : 44 380 €
- Mise en conformité bâtiments, construction : 375 000 €
- Frais d'études : 40 000 €

Nombres d'élèves scolarisés : 306

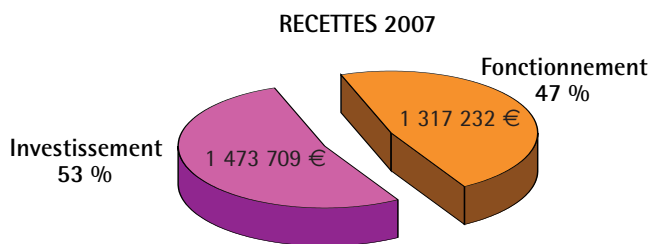
- École maternelle publique : 74
- École primaire publique : 135
- École maternelle privée : 46
- École primaire privée : 51

Personnel : 21

- Secrétaire de mairie : 1
- Adjoints administratifs : 2
- Adjoints techniques : 12
- Adjoints du patrimoine : 2
- Atsem : 3
- Garde champêtre : 1

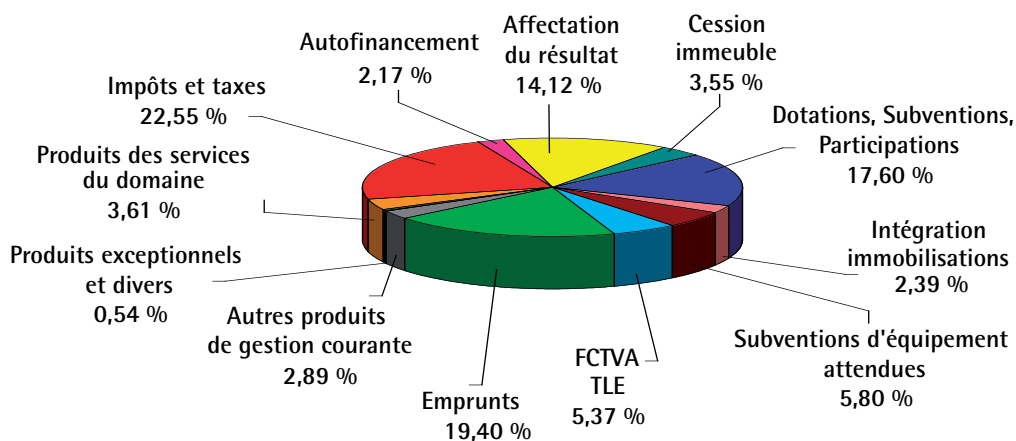
Routes :

- Voirie communale : 60 km
- Investissement voirie (CCTER) : 60 850 € TTC
- Entretien voirie : 30 000 € TTC



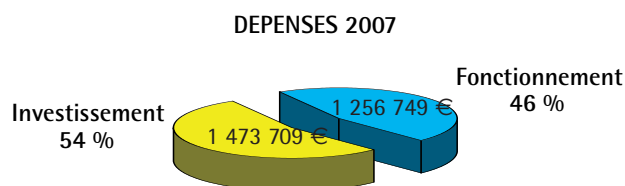
Dotations de l'Etat : 17,2 %
 Dotation de solidarité rurale, dotation globale de fonctionnement, Fond national de péréquation, Compensation au titre des exonérations.
 Fiscalité directe locale : 18,3 %
 Taxe d'habitation, Foncier bâti, Foncier non bâti

STRUCTURE DES RECETTES

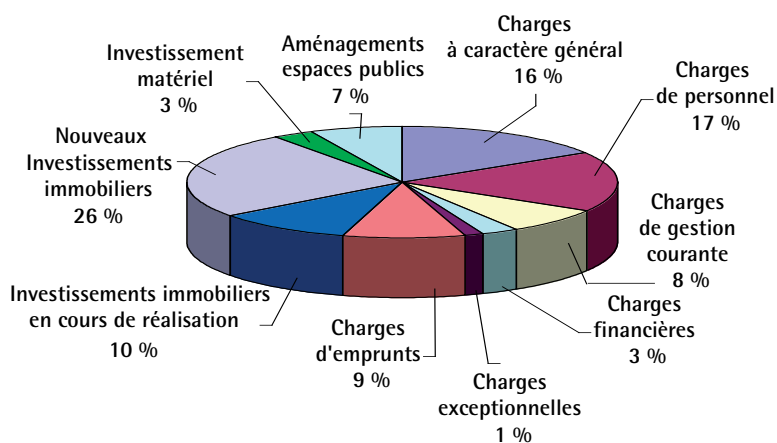


Détails de certains postes

- Eau, énergie, carburants, combustibles : 135 000 €
- Primes d'assurances : 25 000 €
- Fêtes, cérémonies, réceptions : 14 000 €
- Entretien des immeubles : 50 000 €
- Rémunération du personnel : 330 000 €
- Charges et taxes sur rémunérations : 152 300 €



STRUCTURE DES DEPENSES



La vie rurale

autrefois



Quand l'élaboration de ce bulletin consacré au monde agricole a été lancé, en début d'année, Mr André Laurent a été invité à rappeler ce qu'était l'agriculture en Bresse, il y a moins de cent ans avant 1960. Hélas, il nous a quitté nous laissant que quelques notes et un ouvrage de référence « C'était hier. Mémoire de la Vie Bressane pour les Gens du Pays ».

Voici un résumé des réflexions de cet ardent défenseur du monde rural bressan.

En 2007, il n'y a plus de paysans, il n'y a que des chefs d'entreprises agricoles conduisant de monstrueux tracteurs à cabines climatisées tirant des machines perfectionnées ou pianotant sur les touches de leurs ordinateurs, afin de gérer leurs exploitations.

Pour vivre, ils doivent compter sur une surface d'exploitation importante pour produire beaucoup et sur des réseaux d'écoulements de leurs productions.

Dans la première moitié du XX^{ème} siècle, la situation est toute autre. Les fermes bressanes sont généralement de tailles réduites (entre 7 et 10 hectares) consacrées à une polyculture (céréales, betteraves, pommes de terre, etc) et un poly élevage (bovins, caprins, volailles etc..) de subsistance pour une famille.

La vie est dure et les revenus faibles, ce qui explique sans doute le petit nombre de machines agricoles en Bresse avant 1950, alors qu'ailleurs en France, il y en a déjà beaucoup.

Le travail est donc manuel et il faut beaucoup de bras pour accomplir toutes les tâches, même les bras des enfants sollicités très jeunes pour de menues besognes.

Les journées sont longues, très longues à la belle saison pour les fenaisons, les moissons, les battages, les récoltes de saison exécutés sans machines.

En hiver, les journées sont longues aussi puisqu'elles s'achèvent en veillées laborieuses (dépillage du maïs, filage, vannerie, etc).

Et toute l'année, il faut soigner les animaux, matin et soir, dimanche et jour de fête.

Les conditions de vie sont difficiles. L'électricité commence à être installée à partir de 1927, donc pas question d'avoir le frigo, la machine à laver, le congélateur, la machine à traire, et encore moins la télé (qui n'existait pas encore), ni même la radio. Il faut puiser l'eau nécessaire dans les puits au milieu de la cour et par tous les temps. Alors pas question d'eau chaude, ni froide sur l'évier ou dans la salle de bains quand il y en a.

Quelle rude vie avaient nos aïeux !

Dans les fermes importantes qui demandent beaucoup de main d'œuvre, les maîtres commandent les valets, les maîtresses, les servantes. Plus la ferme est importante, plus le personnel est nombreux. Ce personnel est recruté lors de la foire de la Saint Martin.

Que ce soit dans les petites ou les grandes exploitations, les moyens de traction sont donnés par les animaux. Et selon la richesse des fermiers on attelle des vaches, des bœufs ou des chevaux pour les labours et les transports.

Que de bouleversements en moins de cent ans !





La politique agricole commune, ciment de la construction européenne

Dès 1957, avec le charbon et l'acier, l'agriculture européenne s'est engagée dans un processus d'organisation globale, basé sur un grand marché sans frontières économiques, impliquant la libre circulation des produits.

C'est grâce à la politique agricole commune que l'Europe s'est construite, car c'est la seule politique qui soit véritablement commune. La France y est concernée au premier chef, puisqu'elle représente près de 20 % des agricultures des 27 Etats-membres européens, et qu'elle exporte environ le quart de ce qu'elle produit, en matières premières, ou en produits alimentaires élaborés par nos industries agro-alimentaires.

C'est depuis longtemps une certitude : l'agriculture française ne peut plus fonctionner, sans un libre commerce avec les autres Etats-membres de l'U.E. L'agriculture française ne peut être ce qu'elle est sans l'Europe.

L'agriculture dans l'Ain

Notre département est une France en réduction au centième.

Beaucoup de ratios y représentent 1 % de ce que l'on trouve dans notre pays.

On trouve dans l'AIN :

- Des grandes cultures, pourvoyeuses de grains, pour les hommes et pour les animaux. On en obtient de la farine pour le pain, de l'amidon utile pour de nombreux produits alimentaires, de l'huile à partir du soja, du colza, du tournesol, et toute une gamme de produits pour les aliments du bétail,
- Des productions légumières, localisées près des grandes villes, et dans le Val de Saône,
- Des productions de vins, dans les coteaux du Bugey sud,
- Une production laitière importante, de plus de 300 000 tonnes/an, dont l'essentiel est destiné à la fabrication de fromages,
- Une importante production de viandes bovine, ovine, porcine (avec beaucoup de transformation en charcuterie),

L'agriculture et la politique agricole commune

- Des volailles de chair de toutes gammes : AOC (poulets et dindes de Bresse), sous label rouge (volailles fermières de l'Ain et de la Dombes), des volailles industrielles (poulets, dindes, pintades, canards),
- Une production originale de poissons d'eau douce (étangs de la Dombes),
- Une production d'eau de source près de Nantua, etc.

En bref un vrai pays de cocagne, avec une palette impressionnante de produits alimentaires, transformés par un tissu d'entreprises agro-alimentaires, qui emploient dans l'Ain plus de 4 000 salariés.

Malgré cela, il n'est pas concevable que la ferme « Département de l'Ain » puisse vivre en autonomie.

Excédentaire pour certains produits, déficitaire pour d'autres, elle est bien évidemment tributaire d'échanges avec ses voisins. Elle doit aussi être le fournisseur des grands bassins de consommation constitués par les villes, petites et grandes.

Et puis le Département de l'Ain manque singulièrement de fruits sous toutes leurs formes, de pommes de terre. Il n'a pas non plus de café, de cacao, de fabricants de sucre, de jus de fruits, et autres produits de première nécessité qu'il faut aller chercher ailleurs.

Voilà comment se dessine cette économie d'échanges, qui rend le commerce national et international indispensable.

L'agriculture à St Etienne-du-Bois

La Commune compte actuellement 32 exploitations agricoles en activité, avec des productions diversifiées, tout a fait à l'image du bocage bressan.

Ces exploitations cultivent quelques 2 000 hectares de SAU (surface agricole utile), soit près de 75 % du territoire.

La moitié environ est exploitée en prairies permanentes ou temporaires. L'autre moitié est cultivée en céréales à paille (blé et orge), en maïs récolté en grains ou en ensilage, et en oléoprotéagineux (colza, soja, tournesol). Il y a bien sûr aussi quelques activités spécialisées concernant l'horticulture et l'entretien des espaces verts, avec notamment les serres de la Bévière.

L'évolution de la mécanisation des travaux agricoles, la raréfaction de la main-d'œuvre dans les exploitations, les modifications des techniques de cultures liées à la réforme de la politique agricole commune, ont conduit à de grands changements dans l'agriculture au cours des précédentes décennies. Les exploitations se sont concentrées et agrandies.

Ce mouvement de restructuration est maintenant pratiquement achevé.

S'agissant de l'élevage, la Commune compte plusieurs troupeaux bovins laitiers de grande qualité, et pour l'essentiel de race montbéliarde. On trouve aussi des troupeaux de bovins viande de race charolaise. La diversité demeure toutefois, avec des jeunes bovins viande, des porcs à l'engrais, des élevages de volailles de Bresse AOC, ainsi que d'autres productions de volailles sous label rouge, un élevage colombicole, un élevage de gibiers, et un autre produisant des œufs de consommation.

En bref un panel tout à fait représentatif de la polyculture et de l'élevage diversifié pratiqués dans l'AIN.

La Commune héberge sur son territoire le Centre de Sélection de la Volaille de Bresse, où sont sélectionnées depuis 50 ans les lignées parentales permettant d'obtenir tous les poussins d'un jour nécessaires à la production de Volailles de Bresse sous AOC (appellation d'origine contrôlée). Ce Centre est connu au niveau national, en sélectionnant également d'autres lignées de volailles de qualité, pour le compte d'autres régions françaises. Il est l'un des membres du SYSAF (Syndicat National des Sélectionneurs Avicoles Français).

Dans les exploitations d'élevage très consommatrices de main-d'œuvre, les formules de travail en commun continuent à se développer, avec la création ou l'agrandissement des GAEC (Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun), et avec la CUMA du Châtelet (Coopérative d'Utilisation de Matériels en Commun). Cette société coopérative, l'une des plus importantes du département de l'Ain, développe ses activités sur de nombreuses communes de Bresse, avec des matériels particulièrement puissants et performants.



L'informatique et l'agriculture

Depuis bien longtemps, l'agriculture est utilisatrice de moyens informatiques et de NTIC (nouvelles technologies d'information et de communication).

Dès les années 60, l'informatique a été utilisée au Centre de Béchanne, pour traiter les données nécessaires à la sélection des souches de volailles de Bresse. Puis, l'informatique s'est développée dans les troupeaux laitiers, pour suivre la sélection, la filiation, et la production de chaque vache. On peut même aujourd'hui, traire les vaches de manière automatique, par des robots !

On a vu ensuite se développer l'informatique embarquée, sur les tracteurs et autres machines agricoles, permettant d'automatiser des modes de conduite, des vitesses d'avancement, des réglages de semoirs, d'épandeurs, des calculs de surfaces semées, fauchées ou moissonnées.

Aujourd'hui, chaque parcelle cultivée est identifiée dans un SIG (système d'information géographique), permettant à l'agriculteur de gérer ses cultures, et à l'Europe de gérer la PAC !

Chaque bovin, bagué à l'oreille, possède une identification informatisée, permettant d'assurer sa traçabilité à chaque déplacement, jusqu'à l'abattoir. Peut-être la situation d'une vache est aujourd'hui mieux connue que celle de certains humains, même si on a rarement à rechercher dans cette population quelques terroristes ou malfaiteurs !

C'est très curieux, mais c'est ainsi.

Bien sûr, toutes ces données font largement appel aux moyens illimités de communication permis aujourd'hui par la toile d'Internet. Et oui, l'agriculture est bien loin d'être un secteur inculte, ou « demeuré » en la matière !

Les vétérinaires

Même si les éleveurs d'aujourd'hui ont acquis beaucoup de connaissances et d'expérience dans les soins aux animaux et l'automédication, ils font largement appel aux vétérinaires libéraux travaillant en milieu rural.

Ces professionnels de santé pour animaux ont reçu une formation supérieure, sanctionnée par un titre, qui leur donne compétence pour :

- La pratique de soins lourds, qui font souvent appel à l'obstétrique et à la chirurgie (exemple : le vêlage par césarienne).
- L'ordonnancement de médicaments, que la réglementation met sous l'obligation d'une prescription médicale.
- Le contrôle et la mise en œuvre des prophylaxies officielles, destinées à lutter contre certaines maladies contagieuses, en vue de les éradiquer.

- Les décisions d'abattages d'urgence, en cas d'accident ou de déclenchement d'épizooties, etc.

De part leur mandat sanitaire officiel, les vétérinaires de terrain sont donc les relais indispensables des services vétérinaires de l'Etat, dont chaque département est doté d'une direction. Leur présence sécurise les éleveurs qui leur font appel. Elle garantit la haute qualité sanitaire, qui caractérise les cheptels de notre agriculture.

L'installation des jeunes agriculteurs, moteur de la pérennité de l'agriculture

Le métier d'agriculteur est maintenant devenu très complexe

Il nécessite :

- Une bonne forme physique, pour assumer des travaux parfois rudes, exposés à tous les temps de chaque saison,
- Un moral constant et durable, pour assurer les travaux quotidiens, souvent sans congés ni RTT, dans le cadre d'un engagement professionnel très difficilement réversible,
- Une bonne capacité intellectuelle, pour bien comprendre les mécanismes complexes régissant les productions agricoles et leurs économies,
- Une capacité de bonne gestion financière, l'agriculture étant maintenant une « industrie lourde », très consommatrice de capitaux à faible rentabilité, évoluant avec toutes les incertitudes liées au climat, aux questions de santé animale, aux aléas des marchés des denrées périssables, etc.

Tout cela fait que l'installation des jeunes agriculteurs est aidée par les Pouvoirs Publics, avec l'objectif d'assurer un remplacement normal des générations d'exploitants, et donc une pérennité de l'économie agricole.

Les aides à l'installation des jeunes agriculteurs proviennent pour l'essentiel de l'Union Européenne, de l'Etat, de la Région et du Département.

Elles revêtent plusieurs formes :

- La Région finance le système d'enseignement, principalement les lycées agricoles apportant les formations initiales et permanentes indispensables. On ne peut aujourd'hui s'installer valablement en agriculture, sans disposer d'un bagage intellectuel suffisant de niveau bac et au-delà. Les recyclages par formation permanente sont également indispensables durant la carrière professionnelle des exploitants.
- L'Union Européenne et l'Etat cofinancent les aides aux jeunes agriculteurs, en leur donnant accès à la DJA (dotation d'installation en subvention de démarrage), ainsi qu'aux prêts spéciaux à taux bonifié et à long terme, pour le financement des lourds investissements nécessaires à l'activité agricole (matériels, bâtiments d'élevage et cheptels).
- Le Département apporte diverses aides complémentaires à ces dispositifs nationaux, pour résoudre notamment des situations de crises conjoncturelles.

Pour mettre en œuvre ces mesures complexes, les services professionnels de la Maison de l'Agriculture, ainsi que les services de l'Etat (DDAF et établissements d'enseignement) sont à disposition des publics concernés.

Enfin, les services de l'Etat, essentiellement Préfecture et DDAF, mettent en œuvre les réglementations complexes entourant l'agriculture, contenues pour l'essentiel dans les directives européennes, le code rural, le code de l'environnement et le code de la santé publique.

C'est par cet arsenal complexe que se perpétuent les ressources humaines de qualité, dont l'agriculture, comme toutes les activités humaines, a et aura toujours un besoin vital, pour rester une des plus importantes activités économiques de notre pays.



Jérémie Adam 23 ans, a repris l'exploitation de Léon Renoud à Béchanne depuis le 1er janvier 2006. Il produit aussi céréales, maïs...

45 ha sont en prairies pour alimenter 35 laitières dont le lait est destiné à la fromagerie de Treffort pour la fabrication du Comté.



Jean-Luc Peyrachon 40 ans, et son épouse Michèle succèdent à Michel et Monique Calland à Lyonnières depuis avril 2003.

55 ha sont exploités : 10 pour les céréales, 12 pour le maïs, le reste en prairie pour assurer la production de lait.



EARL du Nain Vert : succession de Léon Perretant

Originaires de la Loire et après 7 ans en exploitation BIO en Normandie, Laurent et Véronique Piney se sont installés en janvier 2004 à Lyonnières sur une exploitation de 70 ha et 260 000 litres de quota, en système herbe sans ensilage conduit en agriculture durable. Le lait est livré à la fromagerie de Treffort pour fabriquer du Comté « Médaille d'or 2007 au salon de l'Agriculture ».

Epandage des fumiers, lisiers, ... et des boues de stations d'épuration

Le sol, milieu biologique en perpétuelle évolution, est une remarquable usine à transformer la matière organique. Cette transformation naturelle produit les éléments fertilisants indispensables à la vie des plantes, et notamment N, P et K (azote, phosphore et potasse).

C'est pourquoi les cultures agricoles sont consommatrices d'engrais apportés par les engrais chimiques, mais aussi par les fumiers, lisiers et les résidus de stations d'épuration (boues liquides à St Etienne-du-Bois).

Ces épandages ne sont pas faits inconsidérément. Ils utilisent des matériels assurant l'homogénéité de leur dispersion sur le sol, avec des

dosages à l'hectare savamment calculés pour tenir compte des besoins des cultures. Ils sont réalisés avant les labours, pour que les matières fertilisantes aussitôt enfouies, soient rapidement captées par le pouvoir absorbant du sol. Cet enfouissement rapide est dans l'intérêt de l'agriculteur, mais il permet aussi de limiter les nuisances liées aux mauvaises odeurs.

Pour optimiser leur bonne utilisation par le sol, ces apports sont réalisés dans le cadre de plans d'épandages, prenant en compte l'assolement (rotation des cultures), la nature des sols, leurs besoins de fertilisation.

Ainsi, les boues de la station sont épandues une ou deux fois par an, sur des parcelles incluses dans le plan d'épandage qui associe quatre exploitations agricoles, et qui est suivi sous convention par la Chambre d'Agriculture de l'AIN.

Elles représentent 300 à 400 m³ de boues par an, à 2 % de matières organiques, soit un total de 6 à 8 tonnes de matières sèches par an.

Le patrimoine agricole

de St Etienne-du-Bois

Le Syndicat Agricole

Le Syndicat Agricole de St Etienne-du-Bois a été créé en 1914, ayant pour vocation la défense des intérêts matériels, moraux et sociaux de la profession agricole.

- Le premier Président, Jules Girod, mena des actions d'achats groupés de son, puis d'orge, maïs, engrais et matériels tel que herse à prairie.

- Ce syndicat fort de 200 adhérents se réunissait tous les mois. En 1945-46, il est affilié à la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (F.D.S.E.A). Sous l'impulsion d'André Laurent, la coopération fut développée notamment pour les approvisionnements (COOP 3 REGIONS – CUMA) à l'époque U.D.C.A. Depuis cette date le Syndicat assure la représentation des agriculteurs et la défense de leurs intérêts.

- En 2005, le Syndicat a fusionné avec ceux de Treffort et Corveissiat, ce qui amèna au Syndicat Intercommunal Bresse Revermont. On ne compte plus que 16 actifs sur la commune.

- En 1979, Paul FROMONT, Président depuis 1969 eut l'idée de réunir les agriculteurs de St Étienne-du-Bois (Ain), avec ceux de St Étienne-du-Bois (Vendée). Il contacte son homologue vendéen, Claude MORANDEAU. Les premiers échanges ont lieu en août 80 dans notre Bresse. Depuis ces échanges se font tous les 2 ans.

- En 2007, l'association Familles Rurales, sous la Présidence de Marie-France Bulin, s'est associée à notre Syndicat pour ces rencontres, du 30 août au 3 septembre cette année.

Depuis les années 90, ce Syndicat organise tous les 2 ans un voyage touristique et agricole dans des pays divers : Canada, Norvège, Irlande, etc.

Avec la collaboration de Georges Michelard, actuel Président.



Une petite gnôle, ou l'art de la cuite

Jadis, les alambics distillaient dans les fermes. Depuis septembre 1961, ces appareils ont été regroupés au sein d'une CUMA de distillation dont l'atelier est installé à Pommier.

La fabrication d'eau de vie est une tradition campagnarde. Chaque année à l'automne, la distillation reprend son cours. Elle peut se faire jusqu'à fin juin de l'année suivante. Dès l'été, le bouilleur de cru récolte les fruits de son verger. Il les fait macérer et fermenter avec précaution, sur une période durant laquelle les levures transforment le sucre en alcool. Une fois la fermentation terminée, le mélange fermenté est stocké en fûts étanches.

Arrive l'automne. La CUMA demande alors le descellement des alambics. Après les formalités administratives, chaque bouilleur de cru peut commencer la distillation. Dès 6 h du matin, il charge les alambics des fruits fermentés, puis allume le feu de bois sous le chaudron. En chauffant doucement pour ne pas brûler « la cuite », l'évaporation de l'alcool commence lentement. Cette vapeur s'évacue par un serpentin de cuivre immergé dans l'eau froide et appelé la « blanquette » dans le jargon de la goutte.

Puis, il y a la « repasse ». C'est la même opération que précédemment, mais cette fois la blanquette à nouveau chauffée, se concentre encore, pour obtenir la « gnôle » définitive, à 48/49° d'alcool. Chaque distillateur a sa méthode, pour fabriquer une eau de vie qui garde tout son bouquet et ses goûts de fruits.

Après le 31 décembre 2007, l'allocation en franchise de droits de 10 litres d'alcool, communément appelée le « privilège de bouilleur de cru », disparaît. Mais la possibilité de distiller restera, en payant les droits à l'administration fiscale.

Cette CUMA est maintenant englobée par celle de la Claison qui regroupe 7 actifs hors les bouilleurs de cru et qui met aussi à disposition 2 broyeurs, 2 bennes, pulvérisateur, épandeur, etc.
Président : Louis Michelard fils..



La CUMA du Châtelet

Qu'est ce qu'une CUMA ?

Une CUMA est une Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole. Les CUMA sont des structures fondées pour la plupart au lendemain de la seconde guerre mondiale par des agriculteurs soucieux de moderniser leurs exploitations en achetant du matériel en commun. Concrètement l'agriculteur verse un capital social au moment de son adhésion et s'engage à utiliser le matériel de la CUMA.

Une assemblée générale annuelle rend compte de l'activité et permet de renouveler le conseil d'administration.

Un peu d'histoire

La CUMA du Châtelet a été créée en 1947 par quelques agriculteurs de la commune dont Mr André Laurent président fondateur. Rapidement la CUMA a eu recours à de la main d'œuvre avec Mr Maurice Raffourt comme responsable jusqu'en 1990. La diminution du nombre d'exploitations et de la main d'œuvre disponible a conduit le conseil d'administration à augmenter la capacité des machines et le nombre de ses services. La CUMA du Châtelet a en outre été une des premières à s'informatiser.

La CUMA aujourd'hui

Actuellement la CUMA est la plus importante du département. C'est Mr Chapaton Christian qui assure l'encadrement de dix chauffeurs un mécanicien et une secrétaire-comptable. Ils disposent de plus de 100 matériels afin de répondre aux besoins de 470 adhérents répartis sur plusieurs cantons alentours. Une partie du matériel est mis à disposition.

Principaux travaux :

- Récoltes maïs et céréales : 6 moissonneuses
- Ensilage herbe et maïs : 3 ensileuses
- Pressage foin et paille : 2 round ballers et 2 presses balles carrées
- Epandage fumier, lisier, engrais et boues de stations d'épuration
- Pelleteuse (2) et tracto pelle
- 12 tracteurs pour les transports, les épandages, les travaux du sol, etc.

Le conseil d'administration de la CUMA est composé actuellement de 12 membres :

- Président : Alain Burtin
- Vices Présidents : Guy Bressand et Jean-Marc Perdrix
- Secrétaire : Pascal Nallet
- Trésorier : Arnaud Danancier
- Membres : Alain Bouvard, Daniel Grozel, Ludovic Marechal, Philippe Perdrix, Jean-Luc Peyrachon, Laurent Portier et Daniel Venet.

Contact : Tél. 04 74 25 89 10

Fax 04 74 25 86 16

La CUMA de Lyonnière

Elle fût créée en 1957 par Emile Fromont. Le Président actuel est Michel Chapuy.

Aujourd'hui elle rassemble une vingtaine d'adhérents dont 12 actifs, 18 engins sont à leur disposition : bennes, épandeurs, herbes, semoirs etc.

Cette CUMA ne met pas de chauffeur à disposition, chacun tracte le matériel qu'il loue.

Contact :

Michel Chapuy au 04 74 30 52 80

La CUMA du Fayet

Créée en 1952, elle compte aujourd'hui une douzaine d'adhérents. Elle met à leur disposition, une moissonneuse batteuse, un broyeur jachères, une faucheuse d'accotement, un vis à grain, deux bennes etc...

Contact :

Jean-Michel Blanc, Président
au 04 74 30 50 64

Du côté de l'élevage

à St Etienne-du-Bois

Centre de Sélection de Béchanne et Distribresse Béchanne

Le Centre de Sélection de la Volaille de Bresse (CSVB) a été créé sur le domaine de Béchanne, acquis par la Chambre d'Agriculture de l'AIN en 1956.

Il est dirigé par Roland BERNIGAUD depuis 1991.

Depuis 2004, le centre a été divisé en deux entités économiques :

- le Centre de Sélection de Béchanne (CSB), regroupant la sélection et la production de reproducteurs,
- Distribresse Béchanne, chargé de la production d'œufs à couver et la production de poussins destinés aux éleveurs.

Parmi les divers établissements de la sélection avicole française, le CSB assure la sélection et la multiplication de souches de volailles haut de gamme :

- En premier lieu, pour la volaille de Bresse AOC, sous appellation d'origine contrôlée,
- Pour diverses autres productions locales sous IGP (Indication Géographique de Provenance), Label Rouge et marques régionales.

En lien avec l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), le CSB poursuit, au sein du SYSAAF (Syndicat des Sélectionneurs Avicoles et Aquacoles Français), des travaux de sélection de souches et de recherches appliquées, permettant l'amélioration génétique de lignées aviaires, ainsi que la conservation de races locales spécifiques de l'aviculture française.

Ainsi, le CSB constitue le maillon d'un projet national, ayant pour objectif la création d'un Centre de Ressources Génétiques Avicoles permettant de perpétuer les races françaises. Ce Centre conservera au minimum 10 projets répartis sur le territoire national, constituant autant de **réservoirs génétiques**, pour le développement de productions régionales durables. D'autres races rejoindront le Centre à l'avenir.

Pour la volaille de Bresse, et pour le poulet fermier des Dombes, la quasi-totalité des reproducteurs sont élevés à Distribresse Béchanne. Ces cheptels assurent la production d'œufs à couver (AOC), et de poussins de un jour, maillons essentiels de ces filières de production caractéristiques du département de l'AIN.



La réussite des deux sociétés est le fait d'un travail d'équipe :

12 salariés compétents, motivés, dynamiques, formés en permanence (140 heures de formation sur 2 ans pour chacun d'eux), et managés par un directeur expérimenté.

La réussite, c'est aussi :

- La création et la rénovation de bâtiments et l'introduction de nouveaux matériels plus performants,
- L'adhésion au SYSAAF et au SNA (Syndicat National des Accouveurs), avec l'application de chartes nationales garantissant l'agrément des méthodes et la qualité des produits.
- Un soin particulier à l'isolement et l'environnement des élevages, garantissant une protection sanitaire optimale.

Quelques chiffres :

- Nombre de bâtiments d'élevage : 13
- Surface totale : 10 000 m²
- Nombre de reproducteurs adultes en place : 20 000
- Nombre de reproducteurs jeunes en place : 22 000
- Capacité du couvoir : 60 000 poussins par semaine
- Production annuelle de poussins de un jour : 1 300 000
- Dont volaille de Bresse : 750 000
- Chiffre d'affaires du Centre de Sélection de Béchanne : 950 000 €
- Chiffre d'affaires de Distribresse Béchanne : 750 000 €



Poulets fermiers Label Rouge : Les Fermiers de l'Ain

Pierre Convert est installé depuis 1988 au hameau de Poncétty sur une exploitation polyculture-élevage : céréales (maïs, blé, orge), vaches allaitantes, élevage de poulets fermiers Label Rouge « Fermier de l'Ain », avec comme outil de travail, 3 poulaillers : 2 pouvant accueillir 4 400 poulets chacun et un ancien bâtiment qui a été aménagé pour recevoir 1 400 poulets.

Qu'est-ce que le Label Rouge ?

C'est le signe officiel de qualité dont la vocation est de regrouper des produits au goût et aux saveurs de qualité supérieure. Depuis 1965, les volailles fermières Label Rouge sont élevées selon 5 grands principes :

- sélection de races à croissance lente pour une qualité de viande exceptionnelle ;
- élevage fermier en plein air ou en liberté ;
- alimentation naturelle à base de céréales ;
- durée d'élevage plus longue, ce qui garantit une peau fine et une chair ferme, goûteuse et peu grasse ;
- garantie de fraîcheur et de sécurité (conditions d'hygiène contrôlées).

L'élevage du « Fermier de l'Ain » est rigoureusement défini et doit respecter le cahier des charges du label. Cette production importante en France, représente 10 % environ de la production de poulets. En Rhône-Alpes, cette proportion est de 20 %.

Les poussins arrivent à l'âge de 1 jour ; la durée d'élevage est fixée à 84 jours. A 42 jours, les trappes du poulailler sont ouvertes donnant accès à un parcours herbeux et ombragé de 1 ha pour un bâtiment de 400 m².



L'alimentation du poulet se définit comme suit :

- alimentation à volonté à base de céréales (75 %)
- protéines végétales (25 %)
- et complément non négligeable apporté par la richesse du sol (vers de terre, insectes, cailloux, etc) ;
- eau.

Comme dans tout élevage, la réussite passe par une bonne surveillance et un état sanitaire correct (en effet, à chaque lot, l'organisme certificateur effectue des contrôles sur le terrain).

Au bout de 84 jours, les poulets sont répartis dans 4 abattoirs suivant un planning établi par le Syndicat des Volailles Fermières de l'Ain. Les 57 éleveurs Fermiers de l'Ain adhérents à ce Syndicat prennent plaisir à cultiver leur appartenance à leur terroir et à perpétuer l'élevage traditionnel.

Ils ont produit quelque 1 300 000 poulets, pintades, chapons, dindes, oies et poulardes en 2005.

Ces produits sont distribués par les abattoirs de la région sous la marque « Fermier de l'Ain » via les circuits traditionnels (bouchers) et les grandes et moyennes surfaces.

Du pigeonneau élevé au hameau de Béchanne

Yolande et Didier Piroux possèdent un élevage de pigeons depuis 1993. Ils font partis des rares éleveurs du département de l'Ain à avoir choisi ce type de production agricole.

Le pigeonneau est élevé au nid pendant 28 jours avant d'être confié à un volailler (Verne à Montrevel-en-Bresse) à destination d'une filière France mais également internationale.

Le pigeon demande une attention de tous les jours et la rigueur sanitaire est de mise pour obtenir une production de qualité.

Danièle et Michel Berthet, Production d'œufs de consommation



Quelques chiffres de la production d'œufs de consommation.

Le cheptel de poules pondeuses en France est de 48 millions dont 80 % sont élevées en cage soit 39 millions. Les productions alternatives (poules ayant accès à un parcours « Poules au Sol » représentent 20 % soit 9 millions de pondeuses.

1er producteur de l'Union Européenne, soit 15,3 milliards d'œufs/an :

- avec 255 œufs consommés/an/hab., la France demeure l'un des plus gros consommateurs d'œufs de l'Union Européenne.
- 180 œufs sont des achats coquilles et 75 œufs sous forme d'ovo produits (Industries Agro-alimentaires, RHD « Restauration Hors Domicile »).
- l'autoconsommation (poules de basse-cour) représente 10 % de la consommation française.

Notre exploitation

Installée au hameau de Malaval, la limite de St Etienne-du-Bois et Bény passe au milieu des poulaillers.

La superficie construite des 4 poulaillers représente 2 700 m² plus un hangar de stockage de 180 m².

Le cheptel est de 22 000 poules ayant accès à un parcours, pour une production annuelle de 5 900 000 œufs.

L'équipement est identique pour les 4 poulaillers. Les poules sont alimentées automatiquement par une chaîne d'alimentation programmable sur une horloge (5 repas/jour). Une poule consommant 125 à 130 gr. d'aliment/jour, 20 t. sont nécessaires/semaine pour les 4 bâtiments.

Les abreuvoirs sont automatiques, une poule boit 250 ml d'eau/jour, soit la valeur de 2.5 verres, l'eau est acidifiée (PH : 6.5) pour une meilleure digestibilité des aliments.

Elles sont éclairées 16h30/jour : pourquoi ?

Dans les basses-cours, les poules pondent le plus en mai-juin, lorsque les jours sont les plus longs (16h20 au mois de juin).

Dans nos bâtiments, nous reproduisons le mois de juin toute l'année pour avoir une production au maximum.

La ventilation est automatisée (nous demandons une thermorégulation des bâtiments, les sondes déclenchent les moto-réducteurs des volets d'aération). **Alimentation, éclairage et ventilation sont pilotés par un boîtier informatisé.**

Les poules pondent dans des pondeurs automatiques. Dès que l'œuf est pondu, il roule sur un collecteur qui l'amène en salle de conditionnement où les œufs sont triés (fêlés et sales mis à part), ils sont mis sur alvéoles, palettisés puis dirigés dans la salle de stockage à air conditionné. Les œufs sont ramassés 1 à 2 fois/jour sauf le dimanche où nous pouvons cumuler 2 jours de ponte sur les collecteurs.

Le centre de conditionnement vient les chercher 3 fois/semaine où ils sont calibrés, mirés, mis en boîte puis livrés dans les magasins.

Nous mettons les poules en place à 17 semaines ; elles viennent généralement du Sud-Est mais parfois du Centre de la France ou de Bretagne. Leur ponte, au maximum vers la 27^{ème} semaine (92 %), commence à 18 semaines. Elles sont réformées aux alentours de 68/70 semaines (78 % de ponte).

Dès leur réforme, nous démontons le matériel intérieur, nous enlevons les fientes puis nous lavons le bâtiment (eau + détergent). A ce moment-là, nous faisons une première désinfection, nous remontons le matériel avant la 2^{ème} désinfection et une désinsectisation. Dès ce travail terminé, nous recevons un nouveau lot de poulettes.

Entre la réforme des poules et la mise en place d'une nouvelle bande, le vide du bâtiment est de 30 à 35 jours.

Notre élevage est inscrit à la charte sanitaire des pondeuses auprès de la DSV de l'Ain concernant la réglementation en vigueur contre les maladies légalement contagieuses.

Quelques chiffres techniques :

- 265 à 270 œufs/poule/an
- 40 kg d'aliment/poule/an
- 5 à 8 % de mortalité/an

La faisanderie de St Etienne-du-Bois

Il y a 20 ans déjà que Christophe PERDRIX s'est installé en tant qu'éleveur de gibier à la Claison.



La première année, sa production était relativement faible, environ 3 000 faisans et perdrix. Il arrive aujourd'hui à un total d'environ 10 000 faisans et 3 000 perdrix. Cette production est entièrement destinée à la chasse. Cet éleveur très sérieux dans son travail, vise avant tout la qualité, il est d'ailleurs reconnu dans plusieurs départements limitrophes. Son élevage comprend 8 bâtiments de 30 m² destinés à accueillir les poussins d'un jour dès le mois d'avril. A l'âge de 2 mois, le gibier a accès aux 3 hectares de volières.

Du mois de septembre au mois de janvier, les faisans sont lâchés dans le milieu naturel par les sociétés de chasse.

De janvier à mars, Christophe entretient les volières et les bâtiments ; il s'occupe également de son petit troupeau de vaches allaitantes.

A cette période, il faut aussi démarcher de nouveaux clients pour la saison suivante.

Eleveur de gibier, un métier passionnant mais comme tout autre métier de l'agriculture, très prenant !!!

Club des lauréats de la Volaille de Bresse

Le Club des Lauréats a été créé le 17 août 1951 par l'illustre Cyril Poncet.

Sans la pugnacité d'un personnage de sa trempe, nous n'aurions pas abouti à un résultat positif car il a su défendre le dossier avec une rigueur exemplaire. Cyril Poncet est à l'origine de l'obtention de l'A.O.C en 1957.

Les trois seuls papes de la Volaille de Bresse sont natifs de St Etienne-du-Bois : Cyril Poncet, Albert Vuillot, Sabin Mutin.



St Etienne-du-Bois est le berceau de la Volaille de Bresse. Le premier diplôme remonte à 1862, année du premier concours de volailles. En 1962, St Etienne-du-Bois a reçu la récompense de l'Académie d'Agriculture de France pour :

- 100 années de sélection
- 100 années de tradition
- 100 années de production

A.O.C, représente indéniablement l'excellence d'une production qui garantit aux consommateurs la traçabilité et la qualité supérieure. Mais plus encore l'A.O.C Volaille de Bresse, représente l'exigence et le savoir faire d'hommes et de femmes passionnés, la transmission d'un patrimoine agricole et culturel, le respect d'un terroir et ses paysages, la promotion de comportements éthiques et l'exemplarité d'une agriculture durable et responsable.

La vocation du Club des Lauréats est de promouvoir la Volaille de Bresse, le salon de l'agriculture, la gastronomie, le marché du terroir et bien sur, les 4 glorieuses.

Le Club des Lauréats a donné rendez-vous le 1er août pour une soirée cabaret-concert, sous les arcades de LOUHANS. On a célébré les Noces d'Or de notre A.O.C Volaille de Bresse et le cinquantenaire du Comité Inter-professionnel de la Volaille de Bresse.

**1er août 1957 - 1er août 2007
50 ans d'une gourmandise
et unique reconnaissance
officielle.**

Contact : Club des Lauréats
Président : Christophe VUILLOT
Pommier - 01370 St Etienne-du-Bois
Tél. 04 74 25 85 58

Les partenaires agricoles

Le Site de la Bévière

Ce site, créé dans les années 1970 par Michel et Robert Gayraud, est maintenant l'un des deux pôles d'horticulture exploités par M. Bernard Soupe et ses équipes.

Il accueille deux sociétés :

- L'EARL Bernard Soupe qui assure la production de géraniums, dipladénias, chrysanthèmes et autres plançons de printemps ;
- La SARL Les serres de la Bévière pour la vente au détail, avec un effectif de 10 employés permanents qui est porté à 20 à certaines périodes de l'année.

Ce sont 2 200 000 plants qui sont produits chaque année dans les 31.500 m² de serres, dont 15 000 m² sur le site de la Bévière et 16 500 m² au siège historique de la société à Chatillon sur Chalaronne créée en 1979 par Mr et Mme Soupe. Tous sont commercialisés auprès de grandes surfaces, jardineries et particuliers.

Face au problème récurrent du coût de l'énergie, Bernard Soupe a commandé une étude à la Société THEL-ETB avec le concours de l'Adème et du Conseil régional Rhône Alpes afin de trouver les solutions les plus performantes en vue de la réalisation de chaufferies biomasse à Chatillon sur Chalaronne et à St Etienne-du-Bois pour assurer le chauffage dans les 31.500 m² de serres.

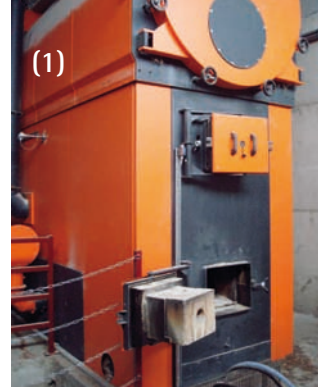
Après de nombreuses visites en France et en Europe, Mr Soupe, passionné par cette technique de chauffe, a décidé de suppléer le propane et le fuel lourd TBTS par la biomasse et ce sont 300 t. de fuel lourd et 100 t. de propane qui seront économisées chaque année et remplacées par 2500 t. d'écorces, plaquettes séchées et palettes broyées permettant ainsi une économie d'environ 80 000 € sur 6 mois de chauffe. L'investissement total, dont l'amortissement est prévu sur 10 ans, se monte à environ 800 000 € dont 30 % de subventions versées par l'Adème et le Conseil régional Rhône Alpes.

Sur le site de la Bévière l'outil est en service depuis le 15 janvier dernier ; la chaudière biomasse installée a une puissance calorifique de combustion qui atteint 1 750 kw, sa consommation moyenne est de 3,7 m³/h avec un rendement de 86 %. Elle est équipée de filtres pour retenir toutes les particules en suspension de sorte qu'elle ne rejette que de la vapeur d'eau dans l'atmosphère. Les cendres sont transférées par la route à Chatillon sur Chalaronne pour y être épandues.

Prochainement une aire de stockage de 1 000 m² non couverts sera construite pour y entreposer un tiers de la consommation annuelle en matière première.

Enfin, Bernard Soupe, qui ne manque pas de projets, envisage d'optimiser l'équipement par l'installation de citernes permettant de stocker 150 000 L. d'eau chaude en journée afin de diffuser les calories pour le chauffage des serres pendant la nuit.

(1) Cette installation de chauffage, unique en Bresse, contribue efficacement au développement durable.





La SICA Les 3 Régions

Elle fait partie des 8 sites exploités par la Coopérative d'approvisionnement Les 3 Régions basée à Viriat.

(56 salariés répartis sur les sites de Viriat, Bourg-en-Bresse, St Denis-lès-Bourg, St Martin-du-Mont, Montréal la Cluse, Simandre-sur-Suran, Jayat et St Etienne-du-Bois).

Propriété des agriculteurs (adhérents détenant des parts sociales)

Elle leur assure l'approvisionnement en agrofournitures : engrais, semences, alimentation animale, produits phytosanitaires et équipements d'élevage ainsi que le « conseil culture ».

La SICA par l'intermédiaire des magasins GAMM VERT (franchise indépendante) distribue au grand public des produits « jardin, végétaux, alimentation animale, vêtements chaussants, ménager, aménagement extérieur, bricolage, élevage et produits du terroir ».

Avant juillet 1995

La Coopérative de St Etienne-du-Bois était une coopérative indépendante (Coopérative Bresse Revermont en magasin uni vert) et a rejoint à cette date la SICA Les 3 Régions par fusion. En avril 1996, après de gros travaux le site évolue pour améliorer le service aux agriculteurs et aux clients du magasin : passage sous enseigne GAMM VERT VILLAGE du magasin de 380 m² (avec la nouvelle zone extérieure).

Deux entrepôts de stockage de 440 m² de surface totale pour les produits agricoles.

En début d'année 2005 des travaux améliorant l'accès au magasin et l'aménagement intérieur sont réalisés. Aujourd'hui 5 personnes travaillent sur le site qui représente 18 % du chiffre d'affaire total de la SICA Les Régions : 1 technico-commercial agricole pour le conseil et la vente de produits aux adhérents, 1 chauffeur qui en assure la livraison, 1 responsable de magasin et 2 conseillers vendeur.

La répartition de l'activité se définit comme suit :

- Engrais 26 % du chiffre d'affaire
- Produits phytosanitaires 15 %
- Semences 12 %
- Aliments 25 %
- Equipement 2 %
- Magasin Gamm Vert 20 %

La SICA Les 3 Régions assure également en tant que prestataire, la collecte de céréales (maïs, blé, orge, triticale, colza, tournesol, etc) pour le compte de CEREGRAIN sur les silos de St Etienne-du-Bois (La Gare), Moulin des Ponts et Treffort.

Une activité complémentaire à destination de nos adhérents et des particuliers

Créée en 2005, la vente de fioul (agricole ou domestique) se fait par l'intermédiaire de la filiale Bresse Fioul Distribution. Les commandes prises par les vendeurs du magasin GAMM VERT sont livrées depuis le site de stockage de Jayat.

Une activité de vente de produits destinés aux collectivités, paysagistes et horticulteurs est développée sous enseigne « Villover » (produits phytosanitaires, engrais, équipements, etc).

Présente depuis de nombreuses années à St Etienne-du-Bois, la Coopérative agricole soutient activement l'économie rurale locale.

Ils se sont installés

à St Étienne-du-Bois



Batipro Concept

Cette société, dont le siège social est à Besançon, s'est installée 43 place de la Halle.

Elle est spécialisée dans l'étude et la conception de bâtiments industriels et commerciaux.

Mr François Llorca est le responsable du bureau local qui rayonne sur la région Rhône Alpes.

Contacts :

• St Etienne-du-Bois :

Tél : 04 74 30 57 03

Portable : 06 76 48 71 96

Fax : 04 74 30 53 37

• Besançon :

Tél : 03 81 41 25 00

Fax : 03 81 51 80 41



USIREA s'est installée en zone artisanale

Julien Tarare, un enfant du pays, s'est associé à son beau frère Lionel Nallet, international de rugby à Castre et pour qui l'avenir sera bressan ...

Cette entreprise s'est installée dans un atelier relais de la zone artisanale, monté par la Communauté de Communes de Treffort en Revermont.

Elle a pour vocation la mécanique générale, profession de ces deux hommes.

Julien a acquis son expérience par 7 ans d'alternance et passage dans les services méthodes.

Le parc machine, d'avant-garde, comprend entre autre un tour à commande numérique et un centre d'usinage.

Contact : 08 75 66 64 37



Min'Espaces Verts à votre service

Nicolas Minet, la trentaine et une solide expérience professionnelle a créé son entreprise le 12 février de cette année.

Ses activités :

Créations, entretien d'espaces verts, terrassement, arrosage intégré, assainissement autonome, fouilles, clôtures, etc.

Il peut dès à présent assurer l'entretien des stades, ayant investi dans le matériel nécessaire.

Il réside à Durlande avec son amie Stéphanie Tavernier, et leurs trois enfants.

Contact :

04 74 25 83 05 ou 06 67 85 60 16



Enfin ...

Depuis le 6 juillet dernier, Eric Guichon, boucher, charcutier, traiteur, nous régale. Ce commerce indispensable était très attendu.

Cet artisan commerçant aidé par Corinne, nous vient de Jujurieux où sa réputation n'est plus à faire. Il vous propose entre autre, viande de 1er choix, charcuterie artisanale, volailles fermières, etc.

Contact : 04 74 30 50 29

Adresse : 508 rue Centrale

01370 St Etienne-du-Bois



Le festival de musique

L'Harmonie « le Réveil », qui fêtait son 80ème anniversaire, et la Commune ont organisé et reçu le 1er juillet 2007, le festival de musique du groupement Bresse Revermont. La dernière édition dans notre village datait de juillet 1995.

Cette manifestation a regroupé 12 sociétés communales du secteur Bresse Revermont, le Rallye aux Bois et ses trompes de chasse, plus la musique d'honneur venue de Lagnieu, ainsi que l'orchestre junior départemental, soit au total quelques 600 musiciens jeunes et aînés, avec le programme suivant :

- 8h30 : congrès de la Fédération Musicale de l'AIN
- 9h30 : messe animée par l'Harmonie de Coligny
- 11h : cérémonie au monument aux morts
- 13h30 : défilé des sociétés et des six chars fleuris préparés par les hameaux, sur le thème des jeux
- 15h à 19h : concert sur le stade
- 19h30 : accueil des sociétés dans les quartiers, autour d'un buffet.

En cet été 2007 bien pluvieux et sous une météo toujours menaçante, les organisateurs ont eu la clémence du ciel jusqu'à 17 h. Le défilé a pu ainsi se réaliser dans de bonnes conditions, mettant en valeur les diverses harmonies et les six chars fleuris confectionnés par les quartiers. Très agréable durant ses deux premières heures, le concert a ensuite été quelque peu gâché par l'arrivée de la pluie, entraînant soit un refuge dans les buvettes, soit un départ un peu précipité des quelques 1000 spectateurs présents sur le terrain.

La soirée s'est poursuivie dans les quartiers, où 12 buffets avaient été préparés, qui ont réuni plus de 1500 convives dans une atmosphère des plus chaleureuses, comme un pied de nez à cette pluie ininterrompue durant toute la nuit. Les passionnés de musique s'en sont donnés à cœur joie, durant une bonne partie de la nuit, sous les abris mis en place pour la circonstance.

Au final, ce fût une bien belle journée, faite d'amitié et de convivialité. Elle fera l'objet d'une vidéo immortalisant ses principaux moments forts. Rendez-vous à l'automne pour sa visualisation et sa diffusion.

"Merci à tous les participants, aux musiciens et à tous les bénévoles. sans qui rien n'aurait pu être. et rendez-vous dans 12 ans. Nous serons en 2019 !"



A noter : l'association accueillera à bras ouverts toutes les bonnes volontés désirant participer à la mise en place des événements qu'elle élabore.

Un Festimusic

au sommet !

L'association Magmadart peut être fière de cette 3ème édition du Festimusic.



Une fréquentation exceptionnelle

Le Festival, qui a eu lieu le samedi 9 juin a bénéficié d'un franc succès puisque 3 500 personnes ont assisté à l'évènement. Il confirme ainsi une notoriété grandissante et devient un des Festivals les plus attendus et importants de l'Ain, se hissant au niveau de ses aînés : Musiques à flûts (Attignat), Festivrac (Pont de Vaux), et les Temps Chauds (itinérant). En effet, il réalise sur un jour la fréquentation que ceux-ci obtiennent sur 3 soirées !

Encore un Festival de plus, diront certains...

Et pourtant une identité forte se confirme pour cet évènement. Elle tient à plusieurs ingrédients qui donnent au Festival son goût unique : L'ampleur de la programmation, qui s'étale de 16h30 à 3h30 du matin soit 11h de spectacles en continu, les styles musicaux variés proposés (de la chanson française et du rock, mais aussi du ska, de l'électro, ou encore du Funk et du percussif) qui cohabitent dans la cohérence et une dynamique très festive, ou encore la pluridisciplinarité des arts représentés.

Le Festimusic, ce n'est pas seulement des concerts sur scène mais aussi des groupes déambulatoires, des artistes de spectacle de rue (acrobaties théâtralisées, jongleries, cracheurs de feu, échassiers, personnages burlesques...), de la danse (hip hop cette année), du spectacle pour enfant (le très apprécié Tonton Ballon qui a ravi un bel auditoire), des projections vidéo, du graph réalisé en direct sur le site, ou encore de nombreuses expositions tout style...

Enfin, c'est un gros travail de décoration et d'aménagement du site à grand renfort de fresques graphées ou peintes, objets de décoration variés, création d'un véritable petit village permettant de déambuler auprès d'exposants multiples (maquillage enfants, expo photos, peinture, artisanat d'art marocain, indonésien, commerce équitable, développement durable, etc), et des espaces d'accueil et de convivialité soignés et bien aménagés qui viennent parfaire l'alchimie du tout et l'ambiance chaleureuse du Festimusic.

C'est ainsi que des générations multiples qui se côtoient et partagent des moments de plaisir artistique et d'échanges, avec des familles en très grand nombre accompagnées de beaucoup d'enfants, qui cohabitent avec des centaines de jeunes dès l'après-midi, et une génération de public festivalier plus pointu entre 30 et 40 ans, venues souvent de loin apprécier les 4 têtes d'affiches proposées en soirée. Une réunion de publics multiples qui tient à cœur de l'association Magmadart dans tous ses projets, et est à l'image de ses membres, de tout âge et de toute sensibilité artistique.

Après une pose estivale bien méritée

L'association vous donne rendez-vous le 10 novembre pour la prochaine édition du Café-théâtre à la salle des fêtes, et nous concoctera sans nulle doute dans la saison à venir des évènements forts sympathiques.

Contacts:

Eric au 06 20 40 97 10

Séverine au 06 72 27 31 36

par mail : magmadart@wanadoo.fr

L'amicale des donneurs de sang

Composition du bureau de l'amicale des donneurs de sang pour l'année 2007 :

- Président : BERTHET Michel
06 75 06 52 86
- Vices Présidentes : TIRAND Céline
GUICHARDON Karine
- Trésorier : PIROUX Gervais
- Trésorier Adjoint :
BERARDAN Claude
- Secrétaire de Séance :
RAFFOURT Nadège
- Secrétaire Administrative :
BOUVERANS Isabelle
- Secrétaire adjoint : PONT Alain



Autres membres du conseil d'administration :

JOUVENT Geneviève, MICHELARD Louis, PERDRIX Alain, PONT Alain, PUITIN Pascal, SULPICE Sylvie, TIRAND Michel.

L'amicale tient particulièrement à remercier les professeurs des écoles ainsi que tous les enfants qui ont participé à l'opération « 10 000 cœurs pour l'hôpital » en nous confectionnant de magnifiques dessins. Cette opération a pour objectif de mobiliser les enfants autour de la réalisation de cœurs, symboles de générosité et de soutien aux transplantés et aux patients en attente de greffe. A l'issue de la course, les milliers de cœurs collectés ont été adressés dans les différents hôpitaux



Ça s'est passé...

Combien sommes-nous ?

Suite au recensement de ce début d'année on estime entre 2 350 et 2 400 le nombre d'habitants à St Etienne.

Le chiffre officiel nous sera communiqué par l'INSEE début 2008 : à savoir qu'il sera celui de 2007 réajusté pour nous donner la population de 2006, année de référence pour toutes les communes. Il devrait donc être légèrement inférieur à celui annoncé ci-dessus, car notre population progresse constamment.

Les agents recenseurs et leur coordonnateur vous remercient pour le bon accueil que vous leur avez réservé.

En 1800, St Etienne comptait 1 405 habitants, 1 518 en 1 901 et 2 091 en 1999.



Incivilités

ou le je-m'en-foutisme au quotidien

Alors que nos collectivités (Commune et Communauté de Communes) ont investi avec les impôts de tous, pour mettre à disposition des citoyens des outils de tri des déchets (déchettes de Lucinges et de Simandre sur Suran, 5 points d'apports volontaires à St Etienne-du-Bois, points de dépôts des ordures ménagères dans les quartiers, etc), pas une journée ne passe sans que nous trouvions des dépôts d'horreurs, symbolisés par quelques photos jointes à ce petit message.

Alors qu'avec vos impôts, il faut bien payer des employés communaux, eux aussi scandalisés par le comportement de certains, pour assurer régulièrement le nettoyage de ces immondices, pas un jour ne passe sans que l'on trouve dans les rues, un peu partout, des bouteilles plastiques, des canettes de bière cassées, des paquets de cigarettes

et autres papiers jetés au hasard dans les espaces publics, avec en plus des crottes de chiens en plein village.

Alors que l'élimination d'une tonne d'ordures ménagères coûte 140 €, la collecte du verre et du papier déposés dans les PAV ne coûte rien, la collecte des cartons triés et portés à la déchetterie rapporte même un peu d'argent, puisque nous recyclons ces matériaux, nous constatons que le tri se dégrade, que l'on dépose tout, n'importe quoi, n'importe quand, n'importe où, dans les bacs réservés aux seules ordures ménagères, sans se soucier du coût, du jour de collecte et du devenir de tous ces déchets.

Nous avons, à de très nombreuses reprises, publié des informations sur tout cela, avec le sentiment amer de n'être ni compris, ni entendus.

Si cela continue à se dégrader

nous devons prendre des mesures, coûteuses et compliquées, pour lutter contre le comportement de quelques irresponsables. Il faudra sans doute bientôt :

- verbaliser durement les dépôts sauvages qui pourront être identifiés,
- mettre en place, à grands frais, un système de collecte qui fasse payer les mauvais trieurs.

Qu'on se le dise : on ne pourra pas continuer éternellement ainsi. Nous devons lutter contre l'incivilité et la désinvolture de certains.



Les ambassadeurs

de tri

La Communauté de Communes vient d'embaucher pour les mois de juillet et août, deux « ambassadeurs de tri », pour aider la population à acquérir et améliorer les gestes citoyens permettant un meilleur tri des déchets, avec la maîtrise de leur volume et des coûts qu'ils génèrent.

Cécile et Aymeric sont à votre disposition durant l'été pour vous aider dans ce domaine. Vous pouvez les joindre à la CCTER, au téléphone 04 74 42 38 41.

Le dernier bulletin « Echo-munauté » vous donne également divers renseignements sur cette question récurrente des déchets, qui interpelle citoyens et élus à chaque instant.

Un numéro sur chaque maison

pour la bonne adresse et éviter de tourner en rond !

Dans le bourg et certains lotissements c'est chose faite.

Une nouvelle tranche de numérotation est prévue au cours des prochains mois ; elle concerne quelques résidences transformées dans le bourg et dans les nouveaux lotissements ci-dessous :

Lotissements achevés :

Lotissement Les Groboz, Lotissement du Moulin, Lotissement Grand Champ et Lotissement Le Clos du Biolay ;

Lotissements en cours :

Lotissement Champ Roy, Lotissement La Croisée, Lotissement du Revermont



Pour information :

En lotissement, le numéro du pavillon correspondra à celui de la parcelle déterminé par l'aménageur lors du dépôt de permis de lotir.

Pour les habitations de rues, la numérotation est basée sur le système métrique : le numéro attribué correspond à la distance qui sépare l'habitation de l'origine de la voie :

- Côté droit : n° pair
- Côté gauche : n° impair

Enfin, il faut noter que toutes les voies communales sont désormais nommées et que la mise en œuvre de la signalisation complète et la numérotation totale seront envisagées sous 2 à 3 ans.

Dernièrement un plan de St Etienne-du-Bois a été élaboré et tiré à plusieurs centaines d'exemplaires. Vous pouvez vous le procurer gratuitement au Secrétariat de la Mairie.

St Etienne-du-Bois

en mouvement vers le futur

Pôle structurant du SCOT (schéma de cohérence territoriale) Bourg Bresse Revermont, la Commune de St Etienne-du-Bois conduit plusieurs projets d'importance, qui modèleront son développement et sa configuration pour les générations futures. Ces lourdes opérations s'ajoutent bien sûr aux travaux courants sur les biens existants.

Le restaurant scolaire

Partie d'un ensemble d'immeubles composant les écoles publiques, le bâtiment, âgé de 35 ans, fait l'objet d'une rénovation intérieure et extérieure. En 2006, la salle de restaurant a été totalement refaite, ainsi que la cuisine et les réserves. Pour leur plus grande joie, les enfants ont maintenant accès à un self-service, dans une salle d'une capacité de près de 100 places par tour, avec une zone servie à table pour les petits des maternelles.

La salle a été insonorisée par la réfection des huisseries et du plafond, dans un ensemble de couleurs lumineuses. Les cuisines et réserves ont été améliorées. Ainsi, le nouvel ensemble peut absorber un développement d'activités dans le futur.

Le bâtiment terrasse a été recouvert d'un toit. Les locaux de l'étage sont en cours de remise à niveau. Les façades seront traitées au cours de cet été, avec enduits et pose de vêtements égayant l'immeuble.

L'aménagement du carrefour RD3/RD1083

Très fréquenté par de nombreux poids lourds, ce carrefour est particulièrement inconfortable en plein centre du village. Dès l'automne 2007, la démolition de quelques 800 m² de bâtiments anciens va transformer le cœur de village. Cette opération d'envergure permettra :

- Une importante amélioration des conditions de circulation, notamment en direction de Treffort,
- La construction d'un nouvel immeuble de 250 m², avec des pas de portes pour des commerces, la bibliothèque municipale et 8 logements locatifs.

Ce chantier se réalisera durant l'année 2008.

La zone artisanale de la Bergaderie

La prochaine implantation des nouveaux ateliers du groupe Piroux-Industries va conduire à l'extension de la zone. Pour en faciliter l'accès, la voie communale va être renforcée et élargie. La sortie sur la route 1083 sera aménagée. Les réseaux électricité, éclairage public et téléphone seront enfouis et renforcés.





L'éclairage public

Un programme 2007/2008 est en cours de mise en œuvre. Il inclut :

- L'éclairage de tous les croisements des chemins communaux sur la RD 1083 (13 points),
- L'enfouissement des réseaux électricité, téléphone, ainsi que la réfection de l'éclairage sur l'entrée sud du village.

Les projets à moyen terme

Ils concernent des opérations lourdes, dont la réalisation s'étalera sur la décennie à venir.

L'urbanisation du « triangle du Biolay »
Futur pôle de développement du village, ce secteur d'une quinzaine d'hectares, fait actuellement l'objet d'une étude d'urbanisme, en vue d'une vaste opération d'aménagement concerté. Ce secteur pourra recevoir à terme plus de 200 logements et résidences. Le projet intègre la construction des voiries, pistes cyclables et piétonnières, ainsi que tous les réseaux secs et humides. Il établit des liaisons avec le centre village, les écoles et la salle des fêtes. Il prévoit l'aménagement d'un espace naturel, avec bassin écreteur d'eaux pluviales, dans le secteur dit du « pont des grenouilles », ainsi que diverses zones publiques utilisables en espaces verts et jardins familiaux.

L'aménagement de nouvelles salles de classe

Dès qu'il y aura nécessité, une salle nouvelle sera créée dans l'école existante, par transformation d'un ancien logement d'instituteur. Ultérieurement, d'autres salles peuvent être aménagées, par extension de l'aile construite en 1994.

La construction d'une salle de sports

En lien avec la Communauté de Communes de Treffort en Revermont, il est programmé la construction d'une salle de sports à l'horizon 2009/2010. Elle sera implantée à proximité du centre village et des écoles publiques et privées, pour en faciliter l'accès aux scolaires.

La réfection de la salle des fêtes

Cette opération s'imposera, pour accompagner la croissance de la Commune, et pour remplacer la salle actuelle, largement devenue obsolète. Non encore précisément programmée, un investissement aussi lourd ne peut s'entrevoir qu'à l'horizon 2012/2015. Pour attendre elle subit cet été un toilettage intérieur devenu indispensable.



